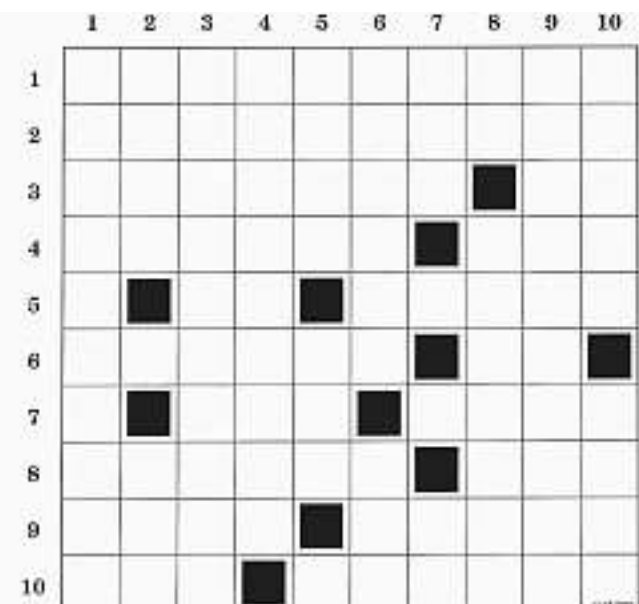


Mots croisés

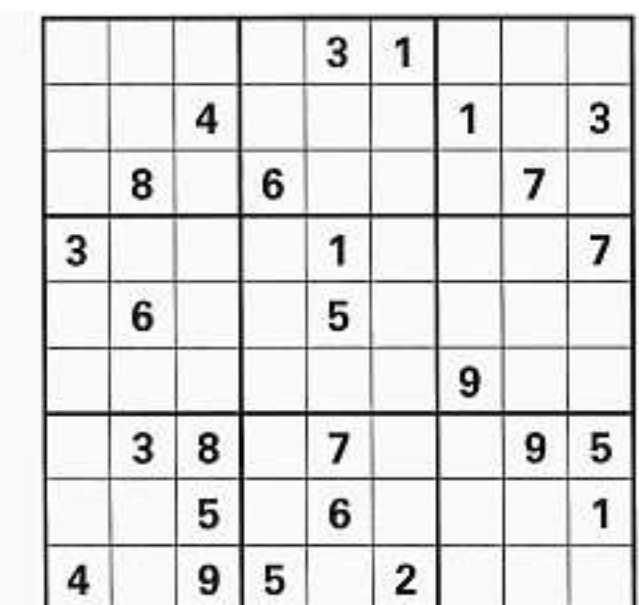


Problème N° 59

HORIZONTALEMENT : 1. Comme un bon toffée. – 2. Il reçoit la tête du fémur. – 3. Un chef indien. Cours sans grande importance. – 4. Ne pas rester sur le paillason. Est tirée d'une férule. – 5. Bruit de clique. Surplus de recettes. – 6. Impropre au service. Pour coordonner. – 7. Devra grandir. Bruit sec. – 8. Consignées par écrit. Henri ou Louis. – 9. Hors d'affaires. Sable breton. – 10. D'abord de la semence. Donc tu es.

VERTICALEMENT : 1. Relative à une grande dynastie. – 2. Petit bateau. Nécropole antique. – 3. Qui forment des creux. – 4. Tombées dans le piège. 5. Pour cacher les miches. Fiche sur le gazon. – 6. Nettoie proprement un bar. Ex-système de changes. – 7. L'un des évangélistes. Partie de vie. – 8. Sujet habituel. Propos «braiment» idiots. – 9. Bénéficiaire d'un report d'incorporation. – 10. Complètement retournées. Poils.

Sudoku



NIVEAU DIFFICILE. - Complétez cette grille de manière à ce que pour chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases tous les chiffres de 1 à 9 soient utilisés.

Solution des jeux

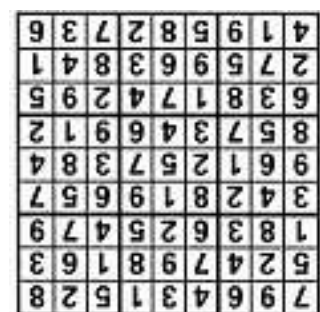
Mots croisés N° 58

HORIZONTALEMENT : 1. EM-BARRASSE. – 2. TERREUTE. – 3. ACONIT. – 4. NID. NACREE. – 5. CAEN. TONNE. – 6. ORE. PILLEUR. – 7. SAINE. – 8. NA. STERLET. – 9. ENSERRE. RE. – 10. RAIRE. SEES.

VERTICALEMENT : 1. ETANCONNER. – 2. MECIAR. ANA. – 3. BRODEES. SI. – 4. ARN. ASER. – 5. REIN. PITRE. – 6. RATATINER. – 7. AU. COLERES. – 8. STERNE.

– 9. SE. ENUMERE. – 10. REER. TES.

Sudoku



EN BREF

Colloque sur l'eau

AQUAeme, association des étudiants de l'ENGEES (école nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg) organise un colloque au Parlement européen de Strasbourg sur le thème de «6 milliards d'hommes aujourd'hui, 9 milliards demain... et l'eau?» les vendredi 19 et lundi 22 mars. Le colloque, ouvert au public, sera introduit par Danielle Miterrand, présidente de la fondation France-Liberté, et s'articulera autour de conférences et tables rondes avec la participation de professionnels, d'élus, d'universitaires et d'ONG. Il sera beaucoup question de l'accès à l'eau ainsi que de la gestion et de la qualité de la ressource. Inscriptions obligatoires, vendredi 12 mars au plus tard, sur le site www.aeulaterre.eu

Consommation / Les conférences de l'UFC-Que Choisir

Réparation automobile : les pièges à éviter

Ordre de réparation, devis, obligation de résultat, expert et assurance... Parce que le jargon de la réparation automobile ne parle pas à tout le monde, l'UFC-Que Choisir du Bas-Rhin passe en revue les impératifs pour éviter aux consommateurs pièges et arnaques.

■ Un bon conseil avant de faire réparer sa voiture : «Mieux vaut être bien informé face à un professionnel», exhorte Daniel Kssis de l'UFC-Que Choisir 67 à la Maison des associations. Face à la petite dizaine de personnes venue tout connaître de la réparation automobile, un récapitulatif des incontournables s'impose. A commencer par l'ordre de réparation, «qui décrit les travaux à effectuer et est obligatoire», prévient Daniel Kssis. Il faut toujours le remplir avec son garagiste et repartir avec un double, signé par les deux parties». Faisant office de preuve des réparations demandées par le client, il peut s'avérer utile en cas de litige.

réparation, il s'engage à fournir un résultat».

Assurance et expert

Lors d'un accident, vous devez remplir un constat amiable que vous envoyez ensuite à votre assurance. Celle-ci peut alors envoyer votre véhicule accidenté vers un garagiste agréé, avec lequel elle a signé un accord. «Sachez que vous êtes en droit de refuser ce garagiste et d'en choisir un autre. Beaucoup l'ignorent», avertit Daniel Kssis, qui met également en garde contre les experts missionnés par une assurance pour constater les dégâts d'un véhicule. «Ne jamais oublier que l'expert ne travaille pas pour vous, mais pour l'assurance. Son rôle est de minimiser l'ampleur des travaux afin que l'assurance ait moins de frais à sa charge.» Il est



Après avoir fait réparer sa voiture, le propriétaire peut récupérer les anciennes pièces : «Les pièces usagées sont votre propriété. Il peut être intéressant de les conserver comme preuve en cas de litige», prévient Daniel Kssis. (Photo archives DNA)

alors possible de missionner son propre expert pour s'assurer de ne pas être lésé. Il vous en coûtera 150 euros.

Mais dans tous les cas, Daniel Kssis a un conseil en or :

«Ayez toujours de bonnes relations avec votre garagiste. Il vous défendra auprès d'un expert et vous serez sûr d'éviter les pièges».

Amandine Bonnet

«Obligation de résultat»

Place ensuite au devis. Cette proposition chiffrée des réparations demandées «est obligatoire lorsque le montant des travaux dépasse 150 euros», reprend Daniel Kssis. Il ne faut pas repartir avec un prix estimatif. Le garagiste doit vous donner un prix exact».

Autre obligation de la part du mécanicien : le résultat. «C'est l'article 11-47 du Code civil, souligne-t-il. Le professionnel n'a pas le droit de ne pas savoir faire, ni de mal faire. Dès qu'il signe l'ordre de

Le contrôle technique : quelques rappels

Le contrôle technique ne vise pas à réparer les pannes mécaniques d'une voiture. Il concerne uniquement les pannes de sécurité. Colonne de direction, freins, amortisseurs, pot d'échappement et quatre liquides (freins, moteur, embrayage et refroidissement) sont obligatoirement contrôlés.

Sur une voiture neuve, le contrôle technique doit être fait dès la quatrième année et s'effectue ensuite tous les deux ans.

Lorsque le contrôle technique du véhicule approche, il est possible de demander un précontrôle au garagiste afin de ne pas avoir à faire de contre-visite si la voiture ne passe pas l'examen.

Dans le cas où le véhicule nécessite une contre-visite, le propriétaire a deux mois à compter de la visite initiale pour faire réparer les défauts persistants.

Philatélie

William Turner : lumière sur un artiste rayonnant

Dans la série artistique, la Poste a émis le 22 février un timbre à 1,35 euros pour mettre à l'honneur une œuvre du peintre anglais William Turner. Il s'agit de La Plage de Calais à marée basse, peinte en 1830 et conservée au Bury Art Gallery and Museum. Une toile rapportée d'un de ses voyages sur le continent où l'artiste aimait à se rendre.

Né à Londres en 1775, à la fois aquarelliste, dessinateur et graveur, William Turner est mieux connu comme le peintre de la lumière, précurseur de l'impressionnisme. C'est à l'âge de quatorze ans à peine qu'il fait son entrée à la Royal Academy of Arts, avant d'être admis l'année suivante à la Royal Academy elle-même.

Renommé pour ses huiles, il reste incontestablement un des plus grands maîtres anglais de paysages à l'aquarelle. Il commence par exposer des peintures à l'huile, des sites pittoresques ou des marines inspirées de ses voyages en Angleterre. Avec une grande maîtrise technique, il évoque les coups de lumière sur



Une toile peinte en 1830. (Doc. remis)

la mer, les tempêtes, les paysages montagneux baignés par les reflets de l'aurore, ceux du crépuscule ou de la luminosité lunaire.

Des voyages en Europe

A partir de 1802, il entreprend une série de voyages en Europe continentale, notamment en Italie après 1819. C'est aussi à partir de cette époque que disparaît de ses toiles le caractère anecdo-

tique et descriptif des motifs, pour laisser place à la lumière. Une lumière diaphane qui perce à travers les nuages, le brouillard ou la pluie, et qui éclate magistralement.

William Turner, le peintre de la lumière, s'éteint le 19 décembre 1851 à Chelsea. Il est enterré à la cathédrale Saint-Paul de Londres. La majorité de ses œuvres sont aujourd'hui conservées à la Tate Gallery de la capitale anglaise.

STRASBOURG-KEHL / LIGNE FERROVIAIRE

Basculement sur le nouveau pont sur le Rhin

Dans le cadre du chantier de construction du nouveau pont sur le Rhin, la ligne Strasbourg-Kehl sera fermée à la circulation dans la nuit du 13 au 14 mars, entre 20 h 50 et 6 h 50. Durant cette nuit, la SNCF mettra en place des cars de substitution afin de remplacer les 6 trains TER supprimés (3 dans chaque sens). Il s'agit pour Réseau Ferré de France (RFF) et DB Netz, maîtres d'ouvrage et co-financiers du pont sur le Rhin, de basculer provisoirement la voie unique du pont actuel sur le futur ouvrage en chantier.

Cette opération permettra de supprimer les circulations ferroviaires sur le tablier actuel qui pourra ainsi être démolit tandis que les trains circuleront sur l'une des voies du nouveau pont.

La prochaine interruption totale de la circulation sur la ligne Strasbourg-Kehl interviendra entre le 28 août et le 3 octobre, phase durant laquelle le nouveau pont sera mis à son emplacement définitif (à la place du pont actuel) et les 2 voies nouvelles raccordées, de part et d'autre du Rhin, au réseau.

La mise en service du nouveau pont sur le Rhin est prévue pour décembre.